brossard

Vivre au présent. Bâtir le futur.

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL
Terrasse de restauration

*Projet de règlement numéro :*_____ ***District :*** ***ZONE :***

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT *(écrire visiblement et en lettres moulées)*

☐ Mme. ☐ M.

NOM : Prénom:

(Indiquer le nom de la personne responsable/chargé de projet dans le cas d'une entreprise)

Entreprise *(si applicable)* :

Adresse : Apt. /suite/bur. :

Ville : Code postal :

Tél. bureau : **( )** poste : Tél. résid.: **( )**

Cell. : **( )**

➔ Adresse de courriel :

Vous faites la demande en tant que : ☐ Propriétaire ☐ Mandataire *(si mandataire, remplir la section suivante)*

IDENTIFICATION DU PROPRIETAIRE *(écrire visiblement et en lettres moulées)*

☐ Mme. ☐ M. NOM, prénom :

Tél. bureau : **( )** poste : Cell. : **( )**

➔ Adresse de courriel :

IDENTIFICATION DE L'IMMEUBLE FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE

Adresse : Apt. /suite/bur. :

Numéro(s) de lot(s) : Matricule :

☐ Projeté ☐ En construction ☐ Déjà construit

Numéro de permis :

☐ Habitation unifamiliale, bifamiliale, trifamiliale ☐ Bâtiment public

☐ Habitation multifamiliale (4 log. et plus) ☐ Bâtiment ou équipement accessoire

☐ Bâtiment commercial /industriel ☐ Autre :

DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

Article visé :

DECLARATION DU REQUÉRANT :

Je soussigné(e), certifie que les renseignements fournis à l'appui de la présente demande sont, à tous égards, vrais, exacts et complets.

Signé à BROSSARD, le _____

DATE (jj/mm/aaaa)

SIGNATURE DU REQUERANT/MANDATAIRE

Date de la réception des documents : _____ *Reçu par :*_____

Poste budgétaire 20ZONAGE 01-233-10-616 ☒ ***Reçu nécessaire***

MONTANT ($): 2 960 $

DOCUMENTS GENERAUX REQUIS (TOUTES LES DEMANDES)	
Requis	
☒	Le **formulaire « Demande d'usage conditionnel»**, dûment rempli
☒	Une **lettre d'autorisation** du propriétaire, le cas échéant
☒	Des **photographies** du (des) bâtiment(s) visé(s)
☒	Plans et documents **spécifiques** à la nature du projet (*voir ci-après*)
☒	Une **copie électronique** de tous les plans et documents requis, acheminée à : direction.urbanisme@brossard.ca
☐	Un **montant** de **2 960 $** (275 $ remboursable s'il n'y a pas d'avis public), afin d'acquitter les coûts de publication de l'avis et d'étude du dossier.

DOCUMENTS REQUIS *(Liste non limitative, à vérifier avec le responsable)*	
Requis	**** Tous les plans doivent être à l'échelle ****
☒	Un **plan d'implantation du site**, **réalisé par un arpenteur-géomètre** illustrant : ▪ les dimensions exactes du terrain, ▪ la projection au sol des terrasses de restauration et bâtiments existants, de même que ceux projetés, ▪ la distance entre les bâtiments et terrasses de restauration existants, de même que ceux projetés par rapport aux lignes de propriété, ▪ les accès existants à la rue et ceux projetés, ▪ les aires de stationnement existantes et celles projetées, ▪ les aires de manutention existantes et celles projetées, ▪ la localisation de tout obstacle, ligne de transmission électrique, téléphonique et de câblodistribution, ▪ toute servitude existante ou à créer, ▪ la localisation des arbres et aménagements paysagers existants et ceux projetés ;
☒	Un plan à l'échelle, préparé par un membre en règle d'un ordre professionnel reconnu au Québec, illustrant les élévations détaillées et une vue en plan des terrasses de restauration projetées, incluant les matériaux utilisés, les ouvrages pour atténuer le bruit, les écrans visuels et les aménagements paysagers ;
☒	Dans le cas d'une terrasse de restauration détenant un permis de bar, un rapport préparé par un membre en règle d'un ordre professionnel reconnu au Québec, portant sur les effets du projet sur le climat sonore environnant. Le rapport doit, minimalement, comparer le climat sonore avant et après l'ajout de l'usage conditionnel. Cette évaluation doit être réalisée pour une période continue d'une heure (LAr, 1 h), entre 23 h et 3 h. Les mesures doivent être prises et estimées à l'endroit le plus susceptible d'être exposé au bruit émis par les activités de l'usage conditionnel, le long des lignes de propriété adjacentes à un terrain occupé ou destiné à être occupé par un usage du groupe « Habitation » (H), à une hauteur variant entre 1,2 m et 1,5 m. L'estimation du climat sonore prévisionnel doit être réalisée en considérant un scénario où la suite serait occupée à son plein potentiel d'exploitation.
☐	Autres plans et documents requis :

Des documents ou renseignements supplémentaires pourraient être demandés.

Veuillez transmettre le formulaire complété ainsi que les documents requis par courriel à direction.urbanisme@brossard.ca ou en personne à l'hôtel de ville. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec nous par téléphone au 450 923-6311.